

# **Fédération Française de Golf**

Exercice clos le 31 décembre 2010

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

## Fédération Française de Golf

Exercice clos le 31 décembre 2010

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération Française de Golf, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Bruno Bizet

ACTIF (En euros)	31-12-10			31-12-09
	Brut	Amort & Prov	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, droits et similaires	37 842	36 196	1 646	4 549
Autres	1 076 159	811 906	264 254	124 332
Immo. incorp. en cours	120 443	0	120 443	0
Immobilisations corporelles :				
Agencet & aménagt des terrains	8 995 687	6 032 046	2 963 641	3 336 760
Constructions	9 331 738	4 321 119	5 010 619	5 408 476
Inst. Techn. Mat. & Out.	1 812 025	1 244 695	567 330	286 359
Autres	1 892 119	1 354 062	538 057	453 489
Immo. corp. en cours	79 420	0	79 420	27 865
Immobilisations financières :				
Titres de participation	600 523	0	600 523	600 523
Prêts	31 240	31 240	0	0
Autres immo. financières	1 160	0	1 160	1 033
<b>TOTAL I</b>	<b>23 978 357</b>	<b>13 831 263</b>	<b>10 147 094</b>	<b>10 243 386</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	388 929	0	388 929	342 355
Avances et acomptes	0	0	0	0
Créances d'exploitation				
Clients et rattachés	1 144 434	22 770	1 121 664	560 345
Autres créances	745 935	58 070	687 865	1 680 441
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	3 000 000	0	3 000 000	5 089 627
Disponibilités	1 990 850	0	1 990 850	301 787
Charges constatées d'avance	340 555	0	340 555	309 923
<b>TOTAL II</b>	<b>7 610 702</b>	<b>80 840</b>	<b>7 529 862</b>	<b>8 284 478</b>
Charges à répartir (III)	0	0	0	0
Primes de remb. oblig. (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (V)	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 589 059</b>	<b>13 912 103</b>	<b>17 676 955</b>	<b>18 527 864</b>

<b>PASSIF (En Euros)</b>	<b>31-12-10</b>	<b>31-12-09</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatif	4 424 927	4 306 435
Réserves	3 811 225	3 811 225
Report à nouveau	499 963	499 963
Résultat de l'exercice	582 691	118 492
Subventions d'investissement	3 746 987	4 102 670
<b>TOTAL I</b>	<b>13 065 793</b>	<b>12 838 785</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	262 418	208 934
Provisions pour charges	0	0
<b>TOTAL II</b>	<b>262 418</b>	<b>208 934</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	515 010	687 180
Emprunts et dettes financières divers	68 770	70 970
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 395 028	1 689 317
Dettes sociales et fiscales	1 755 809	1 623 972
Dettes sur immobilisations et rattachés	128 828	119 517
Autres dettes	165 922	990 946
Produits constatés d'avance	319 375	298 241
<b>TOTAL III</b>	<b>4 348 741</b>	<b>5 480 143</b>
<b>Ecart de conversion passif (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 676 955</b>	<b>18 527 864</b>

COMPTE DE RESULTAT (En €uros)	31-12-10	31-12-09
<b>Produits d'exploitation</b>		
Produits fédéraux	17 543 044	15 982 156
Production vendue (services)	6 498 138	5 384 095
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>24 041 182</b>	<b>21 366 251</b>
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	1 471 850	1 549 737
Reprises sur prov. et amort. et transferts de charges	317 295	148 448
Autres produits	183 047	590 694
<b>TOTAL I</b>	<b>26 013 375</b>	<b>23 655 130</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	602 450	488 263
Variations de stocks de marchandises	-27 298	49 494
Achats de matières premières et autres approvisionnements	137 604	154 025
Variation de stock	-31 351	-5 745
Autres achats et charges externes	9 384 161	8 482 743
Impôts, taxes et versements assimilés	716 746	792 240
Salaires et traitements	5 210 060	4 844 227
Charges sociales	2 677 797	2 492 833
Dotations aux amortissements et provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 269 366	1 279 471
Sur stocks : dotations aux provisions	0	4 952
Sur créances : dotations aux provisions	32 517	36 253
Pour risques et charges : dotations aux provisions	251 870	42 093
Subventions aux ligues	3 067 550	2 943 194
Dotations des épreuves	1 092 594	1 051 018
Autres charges	1 531 273	1 421 017
<b>TOTAL II</b>	<b>25 915 340</b>	<b>24 076 078</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>98 036</b>	<b>-420 952</b>

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31-12-10	31-12-09
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>98 036</b>	<b>-420 952</b>
<b>Produits financiers</b>		
Sur participations	6 709	10 832
D'autres valeurs mobilières	27 914	69 314
Reprises sur provisions et transferts de charges	33 294	160 931
Autres intérêts et produits assimilés	4 677	2 001
Différences positives de change	254	58
Produits nets cession VMP	11 050	30 715
<b>TOTAL III</b>	<b>83 899</b>	<b>273 852</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	50 664	174 369
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
Différences négatives de change	2 411	1 548
Charges nettes sur cession de valeurs mob. de placement	0	46 446
<b>TOTAL IV</b>	<b>53 075</b>	<b>222 363</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>30 824</b>	<b>51 489</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>128 860</b>	<b>-369 463</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	444 947	788 687
Sur opérations en capital	103 500	13 643
Reprises de provisions	0	0
<b>TOTAL V</b>	<b>548 447</b>	<b>802 330</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	81 867	258 187
Sur opérations en capital	12 748	16 910
Dotations aux amortissements et provisions	0	39 281
<b>TOTAL VI</b>	<b>94 615</b>	<b>314 378</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>453 832</b>	<b>487 952</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>582 691</b>	<b>118 492</b>

**FEDERATION FRANCAISE DE GOLF**  
**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010

Le bilan, à cette date, fait état d'un total de	€	17 676 955
Total des produits	€	26 645 720
Total des charges	€	26 063 029
Excédent de l'exercice	€	582 691



	PAGE
<b>1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</b>	7
<b>2 METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</b>	7
<b>3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT</b>	
3-0 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	
3-0-a Mouvements dans les comptes d'immobilisations	8
3-0-b Mouvements dans les comptes d'amortissements	9
3-1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	9
3-2 ETAT DES STOCKS	9
3-3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	10
3-4 ETAT DES PROVISIONS	10
3-5 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	11
3-6 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES	11
3-7 ANALYSE DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE	11
3-8 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	12
3-9 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT FINANCIER	12
3-10 a ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE, DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET DES PRODUITS A RECEVOIR	13
3-10 b ETAT DES CHARGES A PAYER, DES COMPTES COURANTE ET DES TRANSFERTS DE CHARGES	14
<b>4 AUTRES INFORMATIONS</b>	
4-1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION	15
4-2 REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS	15
4-3 EFFECTIF MOYEN	15
4-4 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	15
4-5 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN	15
4-6 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	15
4-7 DEFICITS REPORTABLES	15

## 1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La Fédération Française de Golf compte 407 530 licenciés (-0,68% par rapport à l'année dernière).

Une augmentation de 3€ sur le prix des licences adultes a été votée en assemblée générale 2010 afin de financer la candidature de la France à la Ryder Cup 2018. (Impact K€ 1 145)

Les comptes du Goff National ont été impactés par des mises à dispositions importantes des installations du golf pour l'organisation de l'Open de France, du championnat de France des jeunes,...

La ffgolf est propriétaire de 90% du capital de la SAS Ffgolf Production (Capital de 40.000 €). Cette société a démarré son activité le 20 avril 2007 et a présenté un résultat à l'équilibre en 2010.

Des négociations sont en cours pour une éventuelle prise de participation au capital de la SAS par la société "Amaury Sport Organisation".

## 2 METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- \* continuité d'exploitation
- \* permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre
- \* indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en application du règlement en vigueur CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels et CRC 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les produits des licences sont constatés sur la base de l'année de la licence.

### 2-1 Changements de méthode au 31 décembre 2010

Les subventions d'exploitation de la Fédération Française de Golf sont au profit de la SCI Levallois et de la SAS FFGolf Production.

Jusqu'à la clôture 2009, elles étaient imputées en "Autres créances". Durant l'exercice 2010, elles ont été traitées directement au crédit des comptes courants.

### 2-2 Valeur d'entrée des immobilisations

Les immobilisations sont valorisées au prix d'achat, sans incorporation de frais financiers.

Les immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires. Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées en tenant compte de leur valeur d'inventaire ou d'une valeur probable de négociation et de l'évolution des résultats de la société considérée.

### 2-3 Durée d'amortissement des immobilisations

Aménagements des terrains	10 à 30 ans	linéaire
Constructions	25 à 35 ans	linéaire
Aménagements des constructions	10 à 15 ans	linéaire
Installations techniques	10 ans	linéaire
Matériel et outillage	3 à 5 ans	linéaire
Autres	5 à 10 ans	linéaire
Fléole	5 ans	linéaire

### 2-4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances présentant un risque de non réalisation ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

### 2-5 Subventions

Les subventions d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat dès leur octroi.

Comme vu dans la partie 2.1, elles sont depuis l'exercice 2010, comptabilisées directement en compte-courant et non plus en autres créances.

Les subventions d'investissement concernent le grand projet ("Rénovation du Goff National"), comptabilisées durant l'exercice 2005 à hauteur de K€ 5 306.

Depuis l'exercice 2005, Elles sont reprises au compte de résultat (contrepartie fonds propres) chaque année au prorata des amortissements.

La durée d'amortissement court, selon la nature de l'investissement, de 7 ans à 30 ans, soit jusqu'à la clôture 2040.

### 2-6 Stocks

Les stocks de marchandises et de matériel d'entretien du terrain sont évalués au coût d'achat complet ou à la valeur de marché.

Les coûts d'achat sont calculés suivant la méthode du coût moyen pondéré.

L'ajustement à la valeur de réalisation inclut notamment une dépréciation pour rotation lente fondée sur l'ancienneté des produits inventoriés.

### 2-7 Trésorerie

Ce poste est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisable à court terme.

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période selon leur nature, ou à leur valeur de marché si elle est inférieure.

### 2-8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions ont pour objet de couvrir des risques ou des charges que des éléments survenus ou en cours rendent probables.

## 3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

## 3-0 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

## 3-0-a Mouvements dans les comptes d'immobilisations (valeur brute)

	Début d'exercice	Acquisitions Transferts	Cessions Transferts	Fin d'exercice	Dont Secteur lucratif
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concessions, brevets, droits et similaires	35 651	2 191	0	37 842	37 842
Autres immo. incorp.	865 894	210 265	0	1 076 159	58 773
Immo. incorp. en cours	0	120 443	0	120 443	24 125
<b>TOTAL</b>	<b>901 545</b>	<b>332 900</b>	<b>0</b>	<b>1 234 445</b>	<b>120 740</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Aménagement des terrains	8 952 775	42 912	0	8 995 687	8 995 687
Constructions	9 308 741	22 997	0	9 331 738	9 331 738
Inst. Tech. Mat. et Out.	1 571 273	484 071	243 319	1 812 025	1 812 025
Autres immo. corp.	1 735 269	247 958	91 108	1 892 119	597 802
Immo. corp. en cours	27 865	51 555	0	79 420	79 420
<b>TOTAL</b>	<b>21 595 923</b>	<b>849 493</b>	<b>334 427</b>	<b>22 110 989</b>	<b>20 816 671</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Titres de participation	600 523	0	0	600 523	36 000
Prêts	64 534	0	33 294	31 240	0
Dépôts de garantie	1 033	232	105	1 160	760
<b>TOTAL</b>	<b>666 090</b>	<b>232</b>	<b>33 399</b>	<b>632 923</b>	<b>36 760</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>23 163 558</b>	<b>1 182 626</b>	<b>367 826</b>	<b>23 978 357</b>	<b>20 974 171</b>

## 3-0-b Mouvements dans les comptes d'amortissements et provisions

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice	Dont Secteur lucratif
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concessions, brevets, droits et similaires	31 102	5 094	0	36 196	36 196
Autres immo. incorp.	741 562	70 343	0	811 906	11 280
Immo. incorp. en cours	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>772 664</b>	<b>75 438</b>	<b>0</b>	<b>848 102</b>	<b>47 476</b>

					Dont Secteur lucratif
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Aménagement des terrains	5 616 015	420 701	4 670	6 032 046	6 032 046
Constructions	3 900 265	420 854	0	4 321 119	4 321 119
Inst. Tech. Mat. et Out.	1 284 914	190 352	230 572	1 244 695	1 244 695
Autres immo. corp.	1 281 780	162 021	89 738	1 354 062	416 815
Immo. corp. en cours	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 082 974</b>	<b>1 193 928</b>	<b>324 980</b>	<b>12 951 922</b>	<b>12 014 675</b>

					Dont Secteur lucratif
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Titres de participation	0	0	0	0	0
Prêts	64 534	0	33 294	31 240	0
Dépôts de garantie	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>64 534</b>	<b>0</b>	<b>33 294</b>	<b>31 240</b>	<b>0</b>

<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>12 920 171</b>	<b>1 269 366</b>	<b>358 273</b>	<b>13 631 263</b>	<b>12 062 151</b>
-----------------------------	-------------------	------------------	----------------	-------------------	-------------------

Les parts détenues de la SCI Levallois (K€ 565) ne sont pas dépréciées au 31 décembre 2010. En effet, leur valeur de réalisation est estimée en fonction de leur valeur probable de négociation (valeur du bien immobilier détenu) et de l'évolution du résultat de cette société (résultat à l'équilibre en 2010).

## 3-1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	SCI Levallois	fgolf Production
Part de capital détenu directement	99,99%	90%
Montant des capitaux propres	310 517	36 000
Résultat 2010	0	0
Numéro de Siren	332 508 993	497 863 522
Dénomination et siège social	SCI Levallois 68 rue Anatole 92300 Levallois-	SAS fgolf production 68 rue Anatole 92300 Levallois-
Valeur comptable des titres détenus	564 523	36 000
Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	121 087	126 451
Chiffre d'affaires 2010	84 376	2 041 822

Des négociations sont en cours pour une éventuelle prise de participation au capital de la SAS par la société "Amaury Sport Organisation".

## 3-2 ETAT DES STOCKS

	Valeur brute	Depréciations	Valeur nette
Stock fournitures	101 085	0	101 085
Stock proshop	287 843	0	287 843
<b>TOTAL</b>	<b>388 929</b>	<b>0</b>	<b>388 929</b>

## 3-3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Echéances			
	Montant brut	à moins d' 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans
<b>CREANCES</b>				
Créances d'exploitation	1 890 368	1 890 368		
<b>DETTES</b>				
Auprès des établissements de crédit :	515 010			
Neufize OBC	257 142	85 714	171 428	
Société Générale	256 825	89 995	166 829	
Intérêts courus non échus	1 044	1 044		
Autres dettes financières	68 770	68 770		
Dettes fournisseurs	1 523 856	1 523 856		
Dettes fiscales et sociales	1 755 809	1 755 809		
Autres dettes	165 922	165 922		

## 3-4 ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour risques	208 934	251 870	198 386	262 418
Provisions pour charges	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>208 934</b>	<b>251 870</b>	<b>198 386</b>	<b>262 418</b>

La dotation concerne un contentieux avec la société "France Pro Golf Tour" déclaré en 2010.

La reprise de provision a été activée après le contrôle Urssaf de 2010. La provision initiale n'a pas été utilisée.

**3-5 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES AVANT  
AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE L' EXERCICE**

<b>Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent</b>	<b>12 838 785</b>
<b>Variations de l'exercice</b>	
Affectation de l'excédent de l'exercice précédent	-118 492
Fond associatif	118 492
Réserves	0
Report à nouveau	0
Excédent de l'exercice	582 691
Subventions d'investissement (a)	-355 683
<b>Fonds propres à la clôture de l'exercice</b>	<b>13 065 793</b>

(a) : Les subventions concernent le grand projet à hauteur de K€ 5 306  
La quote-part virée au résultat s'élève à K€ 1 695 au 31 décembre 2010  
Le Royal & Ancien a pour sa part financé le Grand projet à hauteur de K€ 145 en 2007

**3-6 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES**

	2010	2009
Produits des licences	16 453 679	14 955 466
Redevances statutaires	603 350	596 850
Droits d'engagement aux compétitions	486 016	429 840
<b>Total produits fédéraux</b>	<b>17 543 044</b>	<b>15 982 156</b>
<b>Produits des activités annexes secteur non lucratif</b>	<b>343 233</b>	<b>308 981</b>
<b>Chiffre d'affaires secteur lucratif</b>	<b>6 154 905</b>	<b>5 075 114</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 041 182</b>	<b>21 366 251</b>

**3-7 ANALYSE DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

	2010		
	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	TOTAL
RESULTAT D'EXPLOITATION	534 193	(436 158)	98 036
RESULTAT FINANCIER	43 518	(12 693)	30 824
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 997	444 835	453 832
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0	0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>586 708</b>	<b>(4 017)</b>	<b>582 691</b>

  

	2009		
	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	TOTAL
RESULTAT D'EXPLOITATION	677 359	(1 098 308)	(420 948)
RESULTAT FINANCIER	72 926	(21 438)	51 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL	217 065	270 887	487 952
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0	0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>967 351</b>	<b>(848 859)</b>	<b>118 492</b>

**3-8 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Produits de cession d'actifs	103 500	
Valeur nette comptable des actifs cédés	(12 748)	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion Secteur non lucratif	76 220	(a)
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion Secteur lucratif	368 727	(b)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Secteur non lucratif	(67 222)	(c)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Secteur lucratif	(14 644)	
Dotations aux provisions pour risques exceptionnels	(0)	
Reprises de provisions pour risques exceptionnels	0	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>453 832</b>	

(a) : Concerne la reprise d'une provision "Green de l'espoir" pour 20 ke

(b) : Concerne la reprise de subvention d'investissement pour 356 ke

(c) : Concerne des prestations "Havas" pour 28 ke

**3-9 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT FINANCIER**

Revenus VMP Secteur non lucratif	14 696	
Autres produits financiers Secteur non lucratif	31 232	
Produits financiers Secteur lucratif	4 677	
Charges financières Secteur non lucratif	(35 704)	(a)
Charges financières Secteur lucratif	(17 370)	
Dotations aux provisions pour risques financiers	0	
Reprises de provisions pour risques financiers	33 294	(b)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>30 824</b>	

(a) : Concerne l'abandon des prêts de joueurs professionnels pour 33 ke

(b) : Concerne la reprise de provision des prêts de joueurs

**3-10 a ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE, DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET DES PRODUITS A RECEVOIR****Charges constatées d'avance**

Secteur Lucratif	(a)	90 247
	(b)	34 944
	(c)	15 859
	<b>Autres charges constatées d'avance</b>	<b>23 898</b>
Secteur non lucratif	(d)	49 000
	(e)	17 025
	<b>Autres charges constatées d'avance</b>	<b>109 561</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>340 555</b>

- (a) Correspond au loyer de St Quentin pour le 1er semestre 2011  
 (b) Correspond aux assurances "Grand projet" 2011-2016  
 (c) Prestations liées à l'émission des licences 2011 (*Quote part activité mixte*)  
 (d) Prestations liées à l'émission des licences 2011  
 (e) Quote-part cotisation AEG 2011

**Produits constatés d'avance**

Secteur Lucratif	(a)	44 284
	(b)	59 020
	(c)	81 765
	<b>Autres produits constatés d'avance</b>	<b>787</b>
Secteur non lucratif	(d)	126 981
	<b>Autres produits constatés d'avance</b>	<b>6 537</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>319 375</b>

- (a) Correspond à l'échange Marchandise Rain Bird valable 10 ans  
 (b) Correspond à la quote-part 2011 des abonnements parcours  
 (c) Correspond au chiffre d'affaires restant à consommer sur les cartes PME  
 (d) Correspond aux licences 2011 encaissées en décembre 2010

**Produits à recevoir**

Secteur Lucratif	<b>Autres produits à recevoir</b>	<b>5 922</b>
	(a)	39 281
	(b)	13 219
Secteur non lucratif	<b>Autres produits à recevoir</b>	<b>6 895</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>65 317</b>

- (a) Correspond à l'indemnité pour préjudice dans l'affaire Holigreen  
 (b) Correspond aux revenus du compte sur livret



## 3-10 b ETAT DES CHARGES A PAYER, DES COMPTES COURANTS ET DES TRANSFERTS DE CHARGES

**Charges à payer**

Secteur lucratif		2 050
Secteur non lucratif		2 534
<b>TOTAL</b>		<b>4 583</b>

**Comptes courants**

Secteur lucratif	(a)	126 451
Secteur non lucratif	(b)	114 378
<b>TOTAL</b>		<b>240 829</b>

(a) Correspond au solde débiteur du compte courant de la SAS ffgolf production

(b) Correspond au solde débiteur du compte courant de la SCI Levallois

**Transferts de charges**

Secteur lucratif	(a)	13 925
	(b)	4 939
	Transferts de charges	155
Secteur non lucratif	(c)	23 000
	Autres transferts de charges	32 557
<b>TOTAL</b>		<b>74 576</b>

(a) Correspond au remboursement d'assurance Tempête 2009

(b) Correspond aux écarts de stock du Golf National

(c) Correspond à la participation de quelques joueurs professionnels aux frais de fonctionnement de la ffgolf

**4 AUTRES INFORMATIONS****4-1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION**

La ffgolf n'a alloué aucune rémunération au titre de l'exercice 2010 aux membres du Bureau Directeur et du Comité Directeur.

**4-2 REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS**

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants s'élèvent pour l'exercice 2010 à K€ 304 dont K€ 10 d'avantages en nature.

**4-3 EFFECTIF MOYEN**

L'effectif moyen de la ffgolf s'est élevé à 143 personnes au cours de l'exercice 2010, dont 47 personnes pour le secteur lucratif.  
ETP : 133 dont 46 pour le secteur lucratif

**4-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN : INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE**

La Fédération Française de Golf n'a pas enregistré dans les comptes annuels au 31 décembre 2010 les engagements relatifs au départ à la retraite de ses salariés.

Le montant de ces engagements peut être estimé à K€ 492. Ces engagements ont été déterminés avec les paramètres suivants : Taux actualisation 4,68% ; taux augmentation des salaires 1,5 % ; référence à la table de mortalité INSEE 2009.

**4-5 ENGAGEMENTS HORS BILAN : DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION**

Les Droits Individuels à la Formation s'élèvent au 31 décembre 2010 à 9.647 heures, dont 3.134 heures pour le secteur lucratif, valorisées à K€ 88 (dont K€ 29 pour le secteur lucratif)

**4-6 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les parts de la SCI 68 rue Anatole France font l'objet d'un nantissement à 100 % en garantie de l'emprunt Crédit Agricole.

La banque Société Générale a émis une convention de garantie ayant pour objet la couverture du remboursement des fonds encaissés, même à titre occasionnel, par l'intermédiaire en assurance et versés par les assurés tels que prévu à l'article L512-7 du code des assurances.  
(Caution O.R.I.A.S : K€ 115)

**4-7 DEFICITS REPORTABLES**

La Fédération Française de Golf est une association à but non lucratif. Seules ses activités commerciales sont fiscalisées (Partenariats et gestion du Golf National).

La ffgolf applique un prorata de TVA pour ses opérations mixtes.

Les déficits reportables de la ffgolf lucrative s'élèvent à K€ 7 058 à fin 2009. A la clôture 2010 la partie lucrative enregistre une perte comptable de K€ 4.

## **Fédération Française de Golf**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2010

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

ERNST & YOUNG et Autres

## Fédération Française de Golf

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant

#### Convention passée au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### **Avec la S.A.S. FFGolf Production**

#### *Personnes concernées*

MM. Georges Barbaret, Antoine Robin, Jérôme Paris, Eric de Saint Louvent, Michel Duplaix et Pierre Massie.

### **Convention de subvention**

La S.A.S. FFGolf Production a signé, le 20 décembre 2010, avec votre association un avenant à la convention de subvention d'équilibre initialement signée le 13 décembre 2007. Votre association décide d'attribuer pour l'année 2010 une subvention d'équilibre au bénéficiaire pour un montant total égal à son déficit. La charge enregistrée à ce titre s'élève à € 764.826 pour l'année 2010.

### **Convention de licence de marque**

La S.A.S. FFGolf Production a signé, le 20 décembre 2010 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2010, avec votre association un avenant à la convention de licence de marque initialement signée le 13 février 2008. Votre association confère, à titre gratuit, par cette convention à la S.A.S. FFGolf Production le droit d'exploiter les marques « Golf Tour » jusqu'au 31 décembre 2011.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Bizet'.

Bruno Bizet